

Le Conseil de fondation et les membres de la  
**Caisse de Secours du Corps de Sapeurs-Pompiers de la Ville de Genève**  
ont le pénible devoir de faire part du décès de  
**Monsieur Paul DESPRAZ**

Ils expriment à sa famille leurs sentiments de profonde sympathie.  
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.